

Tableau 1

Les compétences langagières à l'oral et les objets d'enseignement/apprentissage

Les compétences langagières à l'oral			
1. Linguistique		2. Discursive	3. Communicative
Volet voix	Volet langue		
<p>Diction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Articulation • Timbre et portée de la voix • Prononciation <p>Faits prosodiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accentuation • Rythme • Pauses • Débit • Volume • Intonation 	<p>Morphologie</p> <p>Syntaxe</p> <p>Lexique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du vocabulaire • Étendue du champ lexical 	<p>Organisation du discours</p> <p>Délimitation du sujet</p> <p>Pertinence et crédibilité</p>	<p>Interaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contact avec l'auditoire • Prise en compte de l'auditoire <p>Non-verbal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attitudes • Gestes • Regard • Posture <p>Utilisation des supports visuels et sonores</p> <p>Espace</p> <p>Registre de langue</p>

Source: Préfontaine, C., Lebrun, M. et Nachbauer, M. (1998). *Pour une expression orale de qualité*. Montréal: Les Éditions Logiques, p. 55 à 61.